



Déclaration

Monsieur le Président, Madame Monsieur,

Nous sommes réunis ce jour pour la CCOPA promotion de l'année 2021. Nous ne vous parlerons pas de sujets nationaux car territorialement vous n'y pouvez rien.

Une chose est importante sur l'année passée pour les OPA : ils ont rajouté deux nouveaux mots à leur vocabulaire : télétravail et présentiel, fort heureusement ou malheureusement un seul leur est applicable majoritairement c'est présentiel, pour une catégorie en voie d'extinction on peut être surpris de ce fait, mais nous ne sommes plus à un paradoxe près.

Nous avons pris connaissance de vos deux scenarios pour les promotions 2021.

Pour rappel lors de nos différentes réunions du groupe de travail pour les promotions il n'a été validé que le passage automatique, si l'OPA est proposé, des deux premiers grades soit ouvrier niveau 2 et technicien 1.1.

Concernant des choix de promotion en fonction de l'obtention d'un essai professionnel cela est pour notre part inacceptable et serait ou sera du seul choix de l'administration nous ne validerons ni n'accepterons jamais cette façon de procéder.

Vous nous aviez pourtant affirmé, Mr le président, que vous ne vouliez surtout pas faire le choix des promotions seul dans votre bureau et nous avons eu la naïveté de vous croire.

De même il serait bon de rappeler que celui qui dispose du choix de la promotion c'est le N+1. Le N+2 puis le chef d'UTI ou d'arrondissement donnent leur avis mais ne doivent nullement mettre une pression sur le N+1 pour qu'il change sa proposition peu importe que l'enveloppe des promotions soit insuffisante ou que la personne a eu une promotion précédemment cela est du ressort de la CCOPA.

De même pour revenir sur les promotions par essai professionnel ou concours interne national ou non il serait temps de temporiser car, si vous n'en étiez pas informé notre ministère a commencé la rédaction d'un guide qui devrait vous parvenir après validation. Il serait dommageable pour tous de ne pas être dans le cadre qui sera donné.

Vos représentants Cfdt VNF à la CCOPA